

"Le traducteur est-il un traître ?" / Joseph Michel Chraim.
— Extrait de : Revue des lettres et de traduction. — N° 5
(1999), pp. 35-49.

I. Traducteurs. II. linguistique. III. Traduction.

PER L1037 / FL70592P

«LE TRADUCTEUR EST-IL UN TRÂÎTRE?»

Dr Joseph Michel CHRAIM

Chaque fois que je lis un article de journal ou de revue, qui traite de la traduction, je suis surpris par l'attitude très souvent négative de son auteur vis-à-vis des traducteurs, notamment des traducteurs d'ouvrages en arabe. On ne manque pas de comparer ces «pauvres» traducteurs à «des paons de la culture»; on n'hésite même pas à les qualifier de «maudits», en une sorte d'association d'idées, à partir de la racine lexicale arabe «R-J-M», entre le traducteur - «Moutarjem» - et le «Satan maudit» - «Rajim» - du Coran: «*Et nous l'avons protégé contre tout Démon maudit (rajim)*»¹. Cela s'inspire certainement de l'adage italien qui veut que tout traducteur soit un «trâître» (*Traduttore Traditore*) et d'une certaine notion de la «pédagogie négative», dont parle Jean-René Ladmiral: «Ce poids de la docimologie définit une pédagogie négative des langues étrangères. Il y a à cela d'abord des raisons qui tiennent à ce qu'on pourrait appeler la *pesanteur docimologique*. Il est plus facile de pénaliser des erreurs qui se présentent comme des écarts manifestes par rapport à la norme enseignée et d'en faire ensuite la somme algébrique»².

Dans la présente étude, je voudrais à travers des exemples précis, choisis ici et là, examiner à quel point ces critiques sont fondées. J'essayerais de même d'interpréter un certain nombre d'«erreurs» commises. Je tenterais encore une fois de rappeler les procédés susceptibles d'aider les traducteurs d'ouvrages en arabe, dans une tâche dont la difficulté n'est perçue que par les traducteurs eux-mêmes. Je n'oublierais pas de donner un aperçu rapide d'une certaine forme de l'activité traduisante qui a lieu actuellement au Liban.

(1) Le *Coran*, XV, 17: «وَحَفَظْنَاهَا مِنْ كُلِّ شَيْطَانٍ رَجِيمٍ».

(2) Jean-René LADMIRAL, *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Collection Tel. Gallimard, Paris, deuxième édition, 1994, P. 71.

La traduction est une opération multidimensionnelle

A part l'aspect morphologique ou grammatical, auquel elle doit rester très attentive, la traduction, opération multidimensionnelle, doit prendre en considération la portée sémantique, civilisationnelle et connotative des mots.

La dimension sémantique

Le premier exemple qui relève du «délit», concerne la traduction par Mounira Moustafa du titre du roman d'Amine Maalouf: «*Les Echelles du Levant*». Notre traductrice l'a rendu en arabe, de la manière suivante: «سلاالم الشرق». Je l'avoue franchement: quand je l'ai lu, je n'ai pas été choqué outre-mesure. Je me demande si Amine Maalouf lui-même, qui connaît parfaitement l'arabe et qui a été probablement au courant de cette traduction avant sa parution, en a été choqué. Mais quand j'ai pris connaissance de la critique faite d'une telle traduction par M. Bassam Hajar³, j'ai constaté combien j'étais ignorant. M. Hajar écrit notamment:

«Faut-il commencer par le titre: سلاالم الشرق!? La traduction littérale ne rend pas exactement le sens des «Echelles du Levant». Si le néologisme «الاسكلة», emprunté du latin, n'est pas très répandu [en arabe], son pluriel, «أساكال» - comme l'exige le pluriel français - n'est pas très évident lui aussi et n'est pas facilement compris par n'importe quel lecteur. Cependant, on entend par ce terme - comme l'indique la notice reproduite sur la dernière page de la couverture et traduite telle quelle dans la version arabe - les ports devenus des villes qui ont joué le rôle de trait d'union avec les autres pays du monde. Par conséquent, si on a désigné leur situation géographique par «Echelles», ce n'est pas dans le sens de «سلاالم», mais parce qu'elles constituent des points de passage et des «تغور». C'est pourquoi, je propose, pour rectifier la traduction [de Mounira Moustafa] de traduire le titre ainsi: «تغور المشرق...».

Il y a, là une remarque très pertinente, qui serait corroborée par la

(3) Bassam HAJJAR, «Le délit commis par Mounira Moustafa contre Amine Maalouf...» (جناية منيرة مصطفى على أمين معلوف / بين المترجم والمترجم والرجيم), dans le journal *AS SAFIR*, du 11/3/1997.

définition du mot «échelles», qu'on trouve dans le dictionnaire français, *Le Robert* par exemple: «4° (1675). VX. Lieu où l'on pose une échelle pour débarquer. V. *Escale*. Loc. *Les échelles du Levant*: ports de Turquie, d'Asie Mineure, par lesquels se faisait le commerce avec l'Europe. «*Aben Hamed s'embarqua à l'échelle de Tunis*» (CHATEAUB)».

Il semble que Bassam Hajjar accuse Mounira Moustafa de s'être cantonnée dans la traduction littérale du terme «*Echelles*», dans le droit chemin d'une polémique opposant depuis toujours les partisans de la traduction «libre», à ceux de la traduction «littérale»; sans que les uns et les autres ne prennent la peine de définir ce qu'ils entendent exactement par «libre» ou par «littéral». En réalité, il aurait suffi à Mounira Moustafa, pour éviter «la colère des dieux» de respecter le principe fondamental de la polysémie, dans le choix de sa traduction, telle qu'elle est définie par Georges Mounin: «Lexic. - Propriété qu'a un même signifiant de présenter plusieurs signifiés: *maison de campagne, maison de retraite, maison d'Autriche*. La polysémie diffère de l'homonymie en cela que les signifiés différents sont tout de même perçus comme présentant des traits sémantiques communs, alors que dans l'homonymie ils n'ont rien de commun: *le palais de Versailles, le palais de Justice* (polysémie)/ *le palais* (dans la bouche) homonymie [...]»⁴.

Qu'il s'agisse de polysémie ou d'homonymie, une telle notion élémentaire nous amène, concernant l'exemple qui nous intéresse, à faire un choix, suivant le contexte où figure le mot «*échelle*», entre سلم, comme dans «*appuyer une échelle contre un mur*», نطاق comme dans «*sur une grande, une vaste échelle*», جدول / جداول comme dans «*l'échelle des salaires*» et أساكل comme dans «*les échelles du Levant*», sans oublier des expressions comme: «*Tenir l'échelle à quelqu'un*» dont l'équivalent serait: «ساعد فلانا في رفع شأنه», ou «*Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle*» dont l'équivalent serait: «ليس في الإمكان أكثر مما كان».

Un tel choix polysémique devrait être répété indéfiniment, pour que

(4) Georges MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, Presse Universitaire de France, Paris, 1974, P. 264.

le traducteur puisse donner une traduction acceptable par un lecteur arabe à la fois attentif et normatif. Mais ce n'est pas tout et il existe d'autres choix à faire.

La dimension civilisationnelle

Très souvent, la dimension sémantique de la traduction s'accompagne d'une autre dimension culturelle et civilisationnelle. C'est, en substance, ce que Georges Mounin laisse entendre quand il affirme ce qui suit: certaines difficultés [de la traduction] proviennent d'**obstacles** qu'on peut appeler **civilisationnels**, ou culturels au sens large. Telle civilisation, véhiculée par une langue donnée, présente des réalités non linguistiques qui n'ont pas d'équivalent dans la civilisation de la langue d'arrivée. C'est naturellement le lexique qui reflète le plus fréquemment ces difficultés qui [...] sont justiciables soit de l'absence de traduction assortie d'une note infrapaginale ou d'une glose ou paraphrase dans le texte même, soit de l'emprunt ou du calque⁵.

Pour saisir une telle réalité, il suffit de revenir au fameux exemple des «*Echelles du Levant*», en vue d'analyser comment il faut rendre en arabe la notion de «*Levant*». Bien entendu, notre traductrice, Mounira Moustafa semble avoir raté une deuxième fois son objectif, en donnant peu d'importance à la valeur civilisationnelle de cette notion et en la traduisant presque machinalement par «*الشرق*» et non pas - ce qui aurait été beaucoup plus exact - par «*المشرق*», comme l'a si bien remarqué Bassam Hajjar: «Le «*levant*» signifie «*al-Mashriq*» et «*l'Orient*» «*ach-Charq*», d'autant que les deux [termes] ne désignent pas la même réalité géographique et que le dernier englobe le premier qui comprend notamment Constantinople, Alexandrie, Izmir, Adana et Beyrouth, etc.»⁽³⁾.

C'est cette dimension civilisationnelle qui m'a poussé à traduire les propos suivants tenus par Amine Maalouf lui-même, pour faire une distinction entre «la culture d'exil» et «la culture d'outre-mer», au

(5) Georges MOUNIN, *Linguistique et traduction*, Dessart & Mardaga, Bruxelles 1976, PP. 81-82.

cours d'une interview accordée au quotidien de langue arabe AL HAYAT⁶:

وهذا التحديد برأيي أقرب إلى الواقع بالنسبة إلى المثقفين القادمين من العالم» «العربي، مشرقاً كان أو مغرباً»، de la manière suivante: «*Cette définition est, à mon avis, plus proche de la réalité pour les intellectuels venus du monde arabe, du Mashreq aussi bien que du Maghreb*». J'ai eu recours, comme l'a proposé Georges Mounin ci-dessus, au calque, pour éviter la traduction des deux termes «مشرق» et «مغرب» respectivement par «*Orient*» et «*Occident*»; ce qui aurait été une confusion géopolitique inacceptable dans ce genre de discours.

Ce processus «civilisationnel» concerne le plus souvent des réalités économiques, sociologiques, politiques, idéologiques, esthétiques, historiques et culturelles, qui n'échappent à personne ou presque. Mais la chose ne s'arrête pas là et parfois l'obstacle qui surgit devant le traducteur n'est plus d'ordre sémantico-linguistique ou civilisationnel. C'est ce que je vais démontrer dans la suite de la présente étude.

La dimension connotative

L'autre exemple «fautif», mais significatif et intéressant, a été cité par mon collègue, le Professeur Ghassan Ghosn, dans le cadre d'une longue liste répertoriée par «ses étudiants [...], de centaines d'erreurs catastrophiques, commis par des traducteurs de «génie», inconscients du drame ou de la honte qui en résultent»⁷:

«Il s'agit d'une femme qui conduit un bus du transport en commun, probablement dans une ville des Etats-Unis, et qui interroge un homme debout sur le trottoir, sur son identité. Et notre homme de répondre: «*Je suis votre passager*» («*I'm your passenger*»)).

Cette réponse a été traduite en arabe, par le malheureux traducteur laissé à l'ombre des chaînes de télévision locales, de la manière suivante:

«أنا راكبك».

(6) Amine MAALOUF, «*Différents moyens de m'interroger sur mon identité*», in le journal *AS SAFIR*, du 20/2/1998, supplément, P. 11.

(7) Ghassan GHOSN, «*La traduction, qu'en savent-ils!*» (الترجمة وما أدرهم ما الترجمة؟), in le journal *AS SAFIR*, du 3/10/1997, supplément, P. 14.

Même s'il ne le dit pas, M. Ghosn insiste sur le ridicule qu'une telle traduction et d'autres bien entendu, risquent d'entraîner.

Qu'est-ce qui s'est passé au juste?

A vrai dire, sur le double plan grammatical et sémantique, la phrase en question est tout à fait correcte. La faute a donc été commise sur un autre niveau, celui de la connotation.

Nous avons tous recours, comme J.-R. Ladmiral le note si bien, à la dichotomie classique opposant deux aspects de la signification d'un mot, d'une expression ou tournure de phrase: l'aire sémantique, ou dénotation, et le niveau de style, ou *connotation*⁸.

En d'autres termes, il s'agit pour chaque locuteur de la langue - cela concerne notamment les poètes et les auteurs d'ouvrages littéraires - de conférer une valeur affective et personnelle à la dénotation des mots qu'il utilise habituellement: c'est la connotation que le traducteur doit saisir impérativement et rendre dans la mesure du possible dans la langue-cible. Cette valeur connotative peut très souvent dépasser le cadre personnel et individuel, pour être l'apanage d'une société bien déterminée, à une époque donnée: «Il reste que les connotations sont des faits collectifs de signification qui s'insèrent dans le cadre d'une stratégie globale de la communication [...]. A ce titre, elles concernent l'ensemble de la communauté linguistique au sein de laquelle s'est opérée la différenciation dialinguistique de ces zones de discours»⁹.

Ce qui m'intéresse, dans le cadre de la présente étude, ce sont «les faits collectifs de signification», ou connotations collectives: dans quelle mesure le «pauvre» traducteur de l'exemple précité, n'a-t-il pas respecté la dimension connotative des mots?

Contrairement à ce qui se produit habituellement - à savoir que les traducteurs passent à côté des connotations de la langue-source et se contentent de rendre la valeur dénotative des termes - notre traducteur a commis la faute de rendre un terme - «*Je suis votre passager*» - qui

(8) Jean-René LADMIRAL, *Traduire: théorèmes...*, P. 117.

(9) IDEM, *Ibidem*, P. 176.

ne véhicule aucune connotation au point de départ de la langue anglaise, et même en français, par une expression fortement marquée et fortement connotée en arabe, dans un contexte culturel et civilisationnel bien déterminé.

Ces exemples, qui peuvent être multipliés à l'infini, prouvent à quel point la traduction - à savoir «cette opération de transfert de sens» d'une langue à l'autre, comme le dit Georges Mounin - est un exercice très délicat qui entraîne parfois des jugements impitoyables à l'encontre de «la production traductive» qui existe actuellement sur le marché. Et pourtant!...

La traduction se porte très bien

Et pourtant, la traduction se porte très bien. Comme tout le monde le sait, elle a contribué depuis le début à la renaissance arabe, la fameuse «*an-Nahda*». Elle a été le premier «lieu» de contact entre les pionniers de cette renaissance et l'Occident. A ce propos, Gebran Massoud ne manque pas d'affirmer ce qui suit: «La littérature arabe moderne a fait la connaissance des lettres et de la civilisation occidentales et en a adopté les sujets... Elle fut influencée par des critères et des procédés qui ont eu un impact positif sur son essor. Ceux qui maîtrisaient les langues occidentales ont puisé la production intellectuelle dans son [con]texte original. Les autres ont eu recours à ce qui en fut *traduit*»¹⁰. Il ajoute par ailleurs: «Les intellectuels occidentaux ont compris, de leur côté, que le patrimoine intellectuel arabe est extrêmement riche. Ils en ont puisé individuellement. Il suffit pour nous convaincre des efforts personnels qu'ils ont déployés dans ce domaine, de reprendre la liste des ouvrages *traduits* et édités par les Orientalistes»¹¹. Il est certain que, dans ce domaine, la traduction a joué le précieux rôle d'interpénétration, indispensable aux riverains de la Méditerranée et aux habitants de la planète, bien entendu.

Mais à l'orée du XXI^e siècle, la traduction garde-t-elle la même

(10) Gebran MASSOUD, *Le Liban et la renaissance arabe moderne*, Maison d'édition Beit al-Hikmat, Beyrouth, 1967, P. 67 (souligné par nous).

(11) IDEM, *Ibidem*, PP. 71-72.

fonction? Ou bien, assistons-nous à une métamorphose au niveau de la matière traduite, de la conception de l'opération traduisante et des techniques mises à la disposition des traducteurs? Ces questions méritent des réponses autant que possible objectives.

La traduction change de cap

Quiconque étudie de près la «production traduisante» sur le marché, constate très vite qu'un changement de cap s'opère dans ce domaine: il est évident que la traduction des œuvres littéraires ne cessera jamais. Techniquement parlant, la traduction «littéraire» est la plus difficile. Tous les traducteurs expérimentés vous l'affirment catégoriquement. Cependant, ce genre de traduction - qui était répandu au début de la *Nahda* dont je viens de parler - ne peut plus à lui seul satisfaire les besoins d'un monde de plus en plus envahi par l'information audiovisuelle, de plus en plus médiatisé. Pour nous en convaincre, il suffit de reprendre la teneur d'un article publié par le quotidien AL HAYAT¹², sous la plume de son correspondant à Londres, Ibrahim Khayyat, à propos de la traduction et du doublage des films à Beyrouth:

M. Khayyat fait état d'une nouvelle entreprise spécialisée dans la traduction des films cinématographiques et commerciaux, qui tentera d'occuper une position-clef sur le marché du Proche-Orient où la diffusion télévisée et la distribution des films vidéos connaissent un développement rapide depuis le début des années 90.

Le Directeur de cette société, la S.I. Middle-Est, M. Sounay Georges Awayda estime, à la suite d'une longue étude, que le coût de la production du film traduit au Liban est relativement réduit par rapport aux marchés voisins. Il affirme même que Beyrouth pourra se transformer en un pôle principal pour tout le Proche-Orient, en ce qui concerne la traduction et le doublage des films, surtout que l'essor de

(12) Ibrahim KHAYYAT, «En raison du coût réduit [de l'entreprise] et [de la présence] de traducteurs compétents, Beyrouth se transforme en un centre de traduction et de doublage des films au Proche-Orient», in le quotidien *AL HAYAT*, du 8/10/1997, n° 12640, P. 9.

l'industrie de diffusion télévisée par satellite a entraîné une augmentation rapide des programmes traduits.

M. Awayda indique que le développement des techniques et la concurrence à laquelle se livrent les chaînes de télévision ont consolidé et renforcé la traduction et le doublage des films. Il ajoute: «La traduction est le mode le plus répandu pour la présentation des programmes télévisés dans les pays arabes où il y aura en l'an 2000, vingt cinq millions de foyers possédant un téléviseur, dont 42% seront munis d'une antenne parabolique».

Face à une concurrence régionale presque inexistante, le groupe S.D.I. qui a enregistré en 1996 un chiffre d'affaires de 60 millions de dollars et qui a produit 25 mille heures de télévision, de cinéma et de films-vidéos traduits dans 21 langues, a choisi Beyrouth comme siège de sa nouvelle branche, afin de décrocher une part essentielle du marché des programmes traduits ou doublés au Proche-Orient. Un tel choix a été déterminé par l'existence à Beyrouth de cinq universités qui forment des experts en traductions: ainsi l'USJ, l'USEK, BALAMAND, le BUC et nouvellement l'UL préparent des traducteurs compétents, connaissant parfaitement bien les langues étrangères, notamment le français et l'anglais.

Le groupe en question compte embaucher dans les deux années à venir une centaine de traducteurs qui auront à leur disposition des techniques de pointe, en vue d'un rendement de qualité. Il envisage ainsi de produire d'ici l'an 1999, 25 mille heures de cinéma, de vidéo et de télévision.

Le traducteur et les techniques linguistiques et informatiques

Force nous est de constater, d'après cet exemple précis et biens d'autres, que nous sommes loin des critères du traducteur du début du vingtième siècle: face à un tel changement de cap de la «production traductive», le traducteur ne peut plus garder les bras croisés. Pour être à la hauteur de sa tâche et pour éviter le courroux et les critiques des «puristes», causés parfois par une faute d'orthographe ou de frappe qui dénature tout le sens du texte traduit, il ne doit plus rester

indifférents à toutes les techniques linguistiques et informatiques mises à sa disposition.

En premier lieu, c'est la formation académique du traducteur qui est remise en question. Le Doyen de la Faculté des Lettres de l'USEK, le Père Choucraallah Choufani a raison d'affirmer: «Par le passé, les gens et les hommes de lettres pensaient que le fait de maîtriser des langues était suffisant pour devenir traducteur; la traduction, en ce temps-là, était considérée comme un exercice aidant à l'apprentissage des langues»¹³. Il ajoute: «Il ne suffit donc pas à l'étudiant de maîtriser deux langues pour devenir traducteur; et il est vraiment malheureux de voir cette théorie exister encore chez beaucoup. Toutefois, avec la création d'Ecoles spécialisées dans la traduction, cette erreur a commencé à se dissiper. Il est vrai que la langue est la matière première de la traduction; la maîtriser est une condition nécessaire, mais non suffisante pour devenir traducteur...»⁽¹³⁾.

Que faut-il donc, pour être un «bon» traducteur?

Avec beaucoup de modestie, il faut que le traducteur soit formé à toute la science linguistique appliquée à la traduction. Je pense ici aux précieux travaux de Vinay et Darbelnet¹⁴, notamment sur les unités de traduction: les unités fonctionnelles, les unités sémantiques, les unités dialectiques, les unités prosodiques, les clichés, etc., et sur les procédés de traduction, comme l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation. Je pense aussi aux publications de Georges Mounin, notamment à ses «*Problèmes théoriques de la traduction*»,¹⁵ qui nous incitent à prendre conscience de l'importance de «l'arbitraire du grand signe»

(13) Père Choucraallah CHOUFANI, «*La traduction est un art et non seulement une science*», interview accordée à *La Revue du Liban* et publiée dans le numéro du 9-16 janvier 1999, P. 67.

(14) J. VINAY & J. DARBELNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris, 1977. (1ère éd. 1958). Ces «procédés» ont été cités dans tous les articles des encyclopédies, consacrés à la traduction. Ils ont été réactualisés par Jean-Paul VINAY, dans son étude sur «*La traduction humaine*», dans *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, volume publié sous la direction d'André Martinet, aux Editions Gallimard, Paris, 1968, PP. 729-757.

(15) Georges MOUNIN, *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963.

dans «l'opération traduisante». Peut-on oublier les «*Théorèmes*» de Jean-René Ladmiral? La liste est longue et il est fastidieux ici de citer tout le monde.

Parallèlement, le traducteur doit s'adapter, pour mieux remplir sa mission, aux techniques les plus modernes de la T.A.O. qui, une fois décodée, n'est autre que la traduction assistée par l'ordinateur. Que les traducteurs n'aient pas peur. L'ordinateur n'a aucunement l'intention de prendre leur place et de se mettre du jour au lendemain à traduire tout seul des œuvres littéraires et scientifiques, aussi bien que des films et des articles de journaux, etc. C'est une précieuse machine, tout à fait fidèle et obéissante, disposée à tout instant à les servir docilement: «Domaine d'application idéal pour les chercheurs, d'une importance stratégique et économique non négligeable, la traduction automatique constitue aussi un espoir pour tous ceux qui sont confrontés au multilinguisme, à des masses de documents qu'il faut lire et communiquer dans des langues étrangères»¹⁶.

Si mes collègues traducteurs et mes étudiants n'en sont pas convaincus, ils n'ont qu'à lire avec moi ces extraits d'un article écrit par Elliott Macklovitch, où je me retrouve moi-même: «Imaginez qu'on puisse remonter une dizaine d'années dans le temps pour observer, un peu comme des anthropologues, un traducteur à l'œuvre. Que verrait-on? Le traducteur qui nous intéresse entre dans son bureau avec un nouveau texte en main. Il s'assoit à sa place, prend un marqueur et commence à lire son texte; de temps en temps, il surligne des mots sur la page. Il s'arrête de lire, se lève et se dirige vers la bibliothèque du service où il travaille, pour fouiller dans les classeurs. Après un certain temps, cependant, il manifeste des signes de frustration; il ferme le classeur avec fracas et retourne à sa place les mains vides. Il installe son texte sur un porte-documents, glisse une feuille de papier blanc dans sa machine à écrire et commence à taper. Il tape ainsi quelques lignes, tout en consultant le texte sur le porte-documents; puis il relit ce qu'il a écrit en le comparant attentivement à l'autre texte. [...] Soit dit en passant, il ne semble pas

(16) Pierrette BOUILLON & André CLAS, *La Traductique*, Les Presses de l'Université de Montréal, AUPELF/UREF, Montréal (Québec) 1993, P. 15.

très à l'aise à la machine à écrire. Il ne tape qu'à deux doigts, et malgré sa lenteur, il doit souvent corriger des fautes de frappe. Il interrompt son travail à de nombreuses reprises, pour consulter différents ouvrages de référence. [...]. Parfois, il se lève pour poser une question à un collègue. Vers la fin de la journée, il sort la dernière feuille de sa machine à écrire et il se met à relire son texte, en le comparant de nouveau phrase par phrase, avec le texte source. Là encore, il n'a pas l'air très satisfait, puisqu'il rature des passages et introduit une quantité de changements au crayon. [...]»¹⁷.

Dans ces conditions qui sont parfois pires, il n'est pas étonnant que le traducteur commette des fautes. C'est pourquoi, «on pourrait essayer d'automatiser les tâches *périphériques* les plus routinières du traducteur, du moins celles qui sont de nature mécanique, dans le but de rendre le traducteur plus efficace et d'améliorer ses conditions de travail. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la *traduction humaine assistée par ordinateur* (ou T.H.A.O.)»¹⁸.

En tout cas, depuis que la traduction existe, les traducteurs ont commis des fautes. Ce qui a poussé LADMIRAL à introniser cette «science des fautes», en parlant de «fautes en version»: «d'une façon plus systématique, on pourra distinguer deux grands types de fautes: d'une part la triade non-sens/contre-sens/faux-sens, où les fautes sont des erreurs d'interprétation portant sur la *signification* même du texte [...], et d'autre part un nuage de fautes plus minimes qui sont des *fautes de français*, portant sur la structuration terminale du signifiant-cible»¹⁹. Parallèlement, LADMIRAL parle de «fautes en thème»: «Les *barbarismes*, qui sont des écarts par rapport à la norme morphologique et graphique, et les *solécismes*, qui sont des écarts par rapport à la norme morpho-syntaxique. Dans cette perspective, il n'y aurait plus de «fautes d'orthographe», mais seulement des barbarismes»²⁰.

(17) Pierrette BOUILLON & André CLAS, *La Traductique*, dans le cadre d'un article rédigé par Elliott Macklovitch, du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail, Laval, Québec, Canada, sous le titre: «*Le poste de travail du traducteur (PTT), ou les aides à la traduction*», P. 281.

(18) IDEM, *La Traductique*, P. 282.

(19) Jean-René LADMIRAL, *Traduire: théorèmes...*, P. 62.

(20) IDEM, *Ibidem*, P. 70.

Pour éviter toute cette panoplie de fautes, qui sont fortement pénalisées, les traducteurs doivent prendre la peine de parfaire leur culture en général et leur culture linguistique en particulier. Ils sont appelés de même à s'adapter à toutes les techniques de l'informatique, dans l'espoir de réussir une pratique aussi ingrate et aussi délicate que la traduction.

Les préjugés des puristes

En contrepartie de l'effort exigé du traducteur, les «puristes», surtout s'ils sont eux-mêmes traducteurs, doivent cesser de critiquer, pour un oui ou pour un non, les traducteurs, afin de ne plus porter préjudice à cette noble profession qui existe depuis les scribes et les «truchements»: «Truchements, drogman, interprètes, scribes, secrétaires latins, traducteurs patentés et jurés, autant de spécialistes de la traduction qui mirent de tout temps leur savoir au service de l'information, depuis l'humble guide des expéditions de chasse jusqu'aux interprètes de conférences et de tables rondes, véhiculant gravement les plus lourds secrets d'Etat»²¹.

Dans cet ordre d'idées, Dominique Aury a bien diagnostiqué le mal causé aux traducteurs, surtout par d'autres traducteurs: «Dans l'armée des écrivains, nous autres traducteurs nous sommes la piétaille; dans le personnel de l'édition, nous sommes la doublure interchangeable, le besogneux presque anonyme»²².

Pour ne pas aller plus loin que le Liban, M. Ghassan Ghosn a raison de dénoncer non seulement «les nombreux péchés commis par les traducteurs des films et des séries télévisées, notamment les étudiants et les stagiaires qui sont exploités par les bureaux de traduction et les chaînes de télévision»²³, mais aussi et peut-être encore plus les maisons d'édition, les imprimeries, les journaux, les

(21) Jean-Paul VINAY, «*La traduction humaine*», in *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, P. 729.

(22) Préface aux *Problèmes théoriques de la traduction*, de Georges MOUNIN, VII.

(23) Ghassan GHOSN, *Ibidem*, P. 14.

revues, les chaînes de télévision et autres qui n'accordent qu'une somme modique - voire une aumône - à ce «malheureux» traducteur qui doit se contenter de «vivre d'eau fraîche»...

Bref! La «faute» est commune aux deux parties et je peux, la conscience tranquille, reprendre la parole de l'Évangile: «*Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre*»²⁴.

A bon entendeur, salut!

(24) *L'Évangile*, selon Saint Jean, 8/7.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUILLON, P. & CLAS, A.: *La Traductique*, Les Presses de l'Université de Montréal, AUPELF/UREF, Montréal (Québec) 1993.
- LADMIRAL, J.-R.: *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Collection Tel, Gallimard, Paris, deuxième édition, 1994.
- MOUNIN, G.: *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963.
- MOUNIN, G.: *Dictionnaire de la linguistique*, Presse Universitaire de France, Paris, 1974.
- MOUNIN, G.: *Linguistique et traduction*, Dessart & Mardaga, Bruxelles 1976.
- VINAY, J. & DARBELNET, J.: *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris, 1977. (1ère éd. 1958).
- VINAY, Jean-Paul: «*La traduction humaine*», *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, volume publié sous la direction d'André Martinet, aux Éditions Gallimard, Paris, 1968, PP. 729-757.